



COMPETITIONS JEUNES

Réunion Festival U13 du 20.10.2017

Présents :

Mesdames BAUDUIN Evelyne, DANTIN Angélique, WILLAY Odile

Messieurs BAUCHY Damien, BOURDIN Laurent, DELHAYE Alain, FOURE Philippe, FOURNIER Claude, HOCHART Benjamin, PIETTE Timothée, SEGONDS Philippe, SEREC Christophe

La commission s'est réunie ce jour pour :

- La réflexion et l'organisation de la prochaine finale régionale U13 Pitch
- La détermination des équipes qualifiées de chaque pour cette finale régionale U13 Pitch
- La réflexion concernant les ententes sur cette phase départementale et régionale du U13 Pitch

Le président remercie le district de l'Artois pour le prêt de sa salle.

Il remercie également les techniciens CDFA de leur présence et de l'appui qu'ils vont amener à l'organisation de cette finale.

REFLEXION ET ORGANISATION

Devant être organisée avec 16 équipes garçons et 16 équipes filles, il va de soi qu'une seule journée ne peut convenir.

Il faut donc partir sur une organisation sur 2 journées soit un week end.

Cela représente 32 équipes de 12 joueurs/joueuses soit 384 enfants.

A cela il faut ajouter 2 éducateurs par équipe soit 64 adultes

Et pour l'organisation administrative et technique, il faut une cinquantaine de personnes (commission des jeunes, commission féminine et techniciens)

Ce qui représente en tout un effectif évalué autour de 500 personnes à loger, à faire manger.

Devant impérativement être faite avant le 8 mai, la commission propose 2 week end, les 5 et 6 mai 2018 ou les 28 et 29 avril 2018.

Après un tour de table, la solution des 5 et 6 mai semble être la plus jouable.

La commission propose qu'avec une arrivée des équipes vers 10 heures le samedi matin et un départ vers 17 heures le dimanche soir, l'ensemble des rencontres et des défis puisse s'effectuer.

La commission va établir un cahier des charges pour l'organisation de cette finale et lancer un appel à candidature auprès de clubs.

Il est évident qu'une telle manifestation n'est pas gratuite.

La commission se propose de se renseigner (au regard du cahier des charges de Capbreton) afin de pouvoir donner une 1^{ère} estimation de coût pour le prochain conseil de ligue du 14 décembre.

DETERMINATION EQUIPES QUALIFIEES PAR DISTRICT

La commission souhaite que les 7 districts soient représentés lors de cette finale régionale tant au niveau des garçons que des filles.

Et qui plus est de façon à peu près équitable (coté nombre de qualifiés)

Elle demande que chaque district travaille de la même façon sur les phases de qualification et la finale départementale.

Pour les garçons, la commission propose une répartition assez simple :

- 2 équipes qualifiées par District
- 1 équipe Lauréat N-1 de l'ex Ligue Nord –Pas de Calais soit +1 équipe du District des Flandres
- 1 équipe Lauréat N-1 de l'ex Ligue Picardie soit une +1 équipe du District de la Somme

Pour les filles, la commission propose une répartition différente en fonction des populations :

- 3 équipes pour les Districts des Flandres, de l'Escaut, de l'Artois et de l'Oise
- 2 équipes pour le District de la Somme
- 1 équipe pour les Districts de l'Aisne et de la Cote d'Opale

S'il advenait qu'un district estime son nombre de qualifiés trop important par rapport au niveau de ces équipes, cette répartition pourrait être revue.

ENTENTES

Les grands principes :

- Possibilité d'entente avec 4 clubs maxi dont un club support
- Une distance maximum de 40 kms par rapport au club support des équipes composant l'entente
- Une validation des ententes pour le 31 janvier maxi par la commission régionale jeunes qui proposera au Conseil de Ligue la liste des ententes à valider.

Prochaine réunion : Sur convocation

Le Président, FOURE Philippe